



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 3926

Texte de la question

## ORPAILLAGE ILLÉGAL EN GUYANE

**M. le président.** La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**M. Gabriel Serville.** Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a quelques jours, des gendarmes assurant un barrage contre l'orpillage illégal sur le fleuve Maroni, en Guyane, ont été victimes d'une embuscade tendue par des *garimpos*, ces chercheurs d'or sans foi ni loi venus du Brésil qui commettent, chaque année, de nombreux faits de violence sur le territoire de la Guyane.

Cette attaque, particulièrement violente, perpétrée par une vingtaine d'hommes armés, n'a heureusement fait que deux blessés parmi les gendarmes. Elle est cependant symptomatique des difficultés grandissantes auxquelles sont confrontées les forces de l'ordre dans l'accomplissement de leur mission. En effet, malgré la réelle implication des services de l'État en Guyane, les forces de police et de gendarmerie se retrouvent régulièrement exposées aux coups de boutoir de ces bandits, qui pourraient transformer notre région pleine d'avenir en un véritable *Far West*.

Pour éviter le chaos, et pour rassurer la population, qui s'inquiète de plus en plus pour sa sécurité, il me paraît fondamental de rétablir l'autorité de l'État, afin de faire respecter la souveraineté nationale sur notre territoire. C'est d'autant plus nécessaire que le guet-apens que j'ai mentionné n'est pas un fait isolé.

Monsieur le ministre, votre déplacement en Guyane sera-t-il l'occasion d'annoncer des dispositions fortes et radicales, comme l'espèrent les honnêtes citoyens ? Ne faudrait-il pas renforcer notre arsenal juridique, notamment pour mieux lutter contre les récidivistes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, je me rendrai en Guyane le 7 juillet prochain. J'irai à Cayenne, à Saint-Laurent du Maroni, et à Maripasoula.

**M. Bernard Accoyer.** Pour quelle empreinte carbone ?

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** Vous connaissez parfaitement la situation dans cette dernière localité : cette zone limitrophe du Suriname et du Brésil compte des dizaines de kilomètres de frontières dans un espace difficilement maîtrisable pour des raisons qui tiennent à ses particularités géographiques, notamment le fleuve Maroni. À l'occasion de ce déplacement, je confirmerai les mesures que nous avons déjà prises, et j'en annoncerai de nouvelles.

Vous avez dit que l'État doit être présent avec force, pour aller à l'encontre de ces *garimpeiros* qui ne sont rien d'autre que des bandits de grand chemin : vous avez raison. Je rappelle qu'entre 2012 et 2015, nous avons augmenté très significativement les effectifs : de trente-huit policiers et gendarmes dans le département de la Guyane. En 2016, l'augmentation des effectifs sera comparable. Pour lutter contre ces activités hautement criminelles, 432 gendarmes mobiles sont mobilisés, accompagnés de douze officiers de police judiciaires.

À l'occasion de mon déplacement en Guyane, j'annoncerai les dispositions nouvelles – que je ne dévoilerai donc pas tout de suite – que le Gouvernement a décidé de prendre concernant les effectifs, les dispositifs juridiques, et les relations avec les pays voisins. Vous connaissez trop bien ce problème pour ignorer que les forces de l'ordre et les dispositions juridiques ne feront pas tout : il faut aussi une vraie coopération avec les polices et les justices des pays limitrophes.

À l'occasion de mon déplacement, le 7 juillet, je présenterai donc l'ensemble de ce dispositif – qui a été élaboré, d'ailleurs, au terme d'un dialogue régulier avec vous, monsieur Serville, ainsi qu'avec les autres parlementaires, députés comme sénateurs, de Guyane. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3926

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mai 2016](#)